



République française

Département de la Lozère

COMMUNE NOUVELLE LACHAMP RIBENNES

Séance du 12 décembre 2022

Membres en exercice :

15

Date de la convocation: 05/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre l'assemblée régulièrement convoquée à 20 heures 00, s'est réunie sous la présidence de Madame Nathalie BONNAL

Présents : 11

Votants: 12

Présents : Nathalie BONNAL, Gilles PASCAL, Alain RAYNALDY, Floriane GACHON, Sébastien RAYNAL, Céline HÉLIAS, Christelle SUDRE, Bruno PIC, Benoît COURANT, Patrice BRINGER, Alain COMPEYRON

Pour: 12

Contre: 0

Représentés : Luc GODÉRIAUX-LEDRU par Nathalie BONNAL

Abstentions: 0

Excusés : Marianne MOULIN

Absents : Jeanne VANOVERMEIRE, Sébastien JACQUES

Secrétaire de séance : Gilles PASCAL

Objet: Demande de subvention au titre du FRAT 2023 Four de Laubespín - 2022_33

Madame le maire expose au conseil municipal les travaux concernant le four de Laubespín :

Enjeux :

La restauration du four de Laubespín permettrait de maintenir et valoriser le patrimoine caractéristique de nos villages. En effet, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Lozère (UDAP) a par ailleurs souligné le plan trapézoïdal remarquable du toit et de la voûte intérieure en forme de boule en granit et formulé des préconisations bien spécifiques pour sa réhabilitation.

Objectifs :

La commune nouvelle de Lachamp-Ribennes souhaite conserver ce four pour satisfaire une demande motivée des habitants mais aussi une volonté de la municipalité en signe de fusion des deux communes car ce village se situe précisément sur les anciens territoires de Lachamp et Ribennes. Ce four offrirait un lieu de vie où les habitants envisagent de se retrouver autour de rencontres et d'événements festifs.

Contenu de l'action :

Réhabilitation entière du four communal aussi bien de la toiture que de l'ensemble de l'ouvrage : maçonnerie, porte, intérieur du four, et des abords.

Résultats attendus :

Apporter une nouvelle dynamique dans ce hameau en offrant un espace de vie et en proposant des activités pour une meilleure cohésion sociale : répondre à une demande des habitants de Laubespín. Sauvegarder le petit patrimoine de la commune : les habitants sont par ailleurs très sensibles à la restauration de ce four qui fait la spécificité de ce hameau que la commune souhaite rendre plus attractif.

Date de début et de fin du projet :

Année 2023

Charges		Produits		
Dépenses	Montant HT	financeurs	Montant	%
Travaux	20 908,00 €	FEADER	8 363,20€	40 %
		Département FRAT	8 363,20 €	40 %
		Autofinancement	4 181,60 €	20 %
Total charges	20 908,00 €	Total produits	20 908,00 €	100 %

Lieu d'implantation :

Le village de Laubespain se trouve à la fois sur les anciennes communes de Ribennes et Lachamp.

Budget prévisionnel :

20 908 € HT

L'assemblée municipale, après concertation et délibération, à l'unanimité :

- autorise le maire à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération
- signer tous documents relatifs à ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Le Maire,
Nathalie BONNAL



Le secrétaire de séance,
Gilles PASCAL

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09/01/2023 et publié ou notifié le 09/01/2023</p>

